

Élections  
municipales  
des  
9 et 16  
mars 2008

Pour Montlouis,  
changeons d'ère !

Une liste ou Verte et Solidaire conduite par  
Jean-Claude Bragoulet (Liste soutenue par les Verts)

## CONSTRUIRE UNE CITOYENNETÉ ACTIVE

Après les élections, les élus doivent prendre toutes leurs responsabilités.  
La Démocratie participative que nous mettrons en œuvre  
vise à donner un réel pouvoir de décision et de contrôle aux citoyens

- ➔ **Faire de la ville un lieu privilégié du vivre ensemble.** Dans les quartiers, le bourg, les hameaux de Montlouis les citoyennes et citoyens doivent avoir une influence réelle sur le développement et l'amélioration de leur cadre de vie.
- ➔ **Ne pas considérer les citoyens comme des payeurs de taxes** ou des utilisateurs de services qui n'auraient pas leur mot à dire.
- ➔ **Réaliser maintenant l'égalité entre les femmes et les hommes.** Une municipalité démocratique ne peut exister qu'avec l'action effective des femmes à des postes de responsabilité importants, et leur participation dans les processus de démocratie participative.
- ➔ **Développer, améliorer, maintenir les services publics, contre tous les processus de privatisation.** Les services publics jouent un rôle majeur dans l'élimination des inégalités et des discriminations et dans le maintien de la cohésion sociale. Montlouis s'est proclamée il y a déjà quelque temps « zone hors AGCS » (Accord Général sur le Commerce des Services de l'Organisation Mondiale du Commerce). Il faut donner une signification à cette décision.
- ➔ **Lutter contre l'exclusion, la marginalisation, la pauvreté :** dans notre ville aussi de nombreux citoyens vivent en dessous du seuil de pauvreté. Il faut mettre à la disposition des associations de solidarité les locaux adaptés dont elles ont besoin. *Ces locaux doivent rester en centre ville, car les personnes en difficulté n'ont pas les moyens physiques ou financiers de se déplacer librement. Il n'est pas question de les repousser à la périphérie, comme le prévoit un projet de l'actuelle majorité municipale.*
- ➔ **L'une des actions pour promouvoir l'insertion, c'est combattre le chômage.** Nous créerons un lieu d'échange permanent entre les citoyens et les entreprises, afin d'informer et d'aider les demandeurs d'emploi mais aussi les entreprises recherchant des collaborateurs. Nous en ferons le lieu de rencontre de tous ceux qui désirent entreprendre.

### Nos engagements pour la Démocratie à Montlouis :

- Rendre compte régulièrement du déroulement de notre mandat.
  - *Deux mandats successifs au maximum pour le maire.*
  - Restreindre le cumul des responsabilités électives. Par exemple : le maire, un adjoint ne devraient pas siéger à la CCET, un conseiller régional, général, ne devraient pas être adjoints au maire ou délégués à la CCET etc.
    - **Mettre en action réellement la démocratie participative (voir au verso).**
- ▶ *Sortir l'intercommunalité (la communauté de communes) de son vide démocratique. Informer sur son action et expliquer ses décisions.*

**Une certitude : pour ne pas rester un vœu pieux,  
la Démocratie Participative doit être organisée.  
Nous mettrons en place les outils nécessaires**

**Le conseil municipal, en créant un poste d'adjoint à la démocratie participative, se donnera les moyens de conduire une véritable politique de participation des citoyens par la mise en œuvre :**

- **d'un conseil dans chaque quartier.** Le maire les associera à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions intéressant le quartier.

**La réunion des représentants de chaque conseil de quartier constituera le Conseil Citoyen de Montlouis.**

- **d'un conseil local des jeunes.**

Ce conseil local de jeunes proposera et réalisera des actions pour améliorer la vie des jeunes habitants de notre ville. Les implications de la création de ce conseil sont nombreuses, porteuses d'éducation, de civisme, d'insertion.

**Nous favoriserons les contacts et les expériences intergénérationnelles.** Les anciens, comme les jeunes, seront appelés à participer à la vie de la cité.

**Création d'une commission consultative compétente pour les services publics locaux :**

La concertation au sein de cette commission portera sur les modalités de gestion des services publics locaux : gestion de l'eau, assainissement, équipements sportifs et culturels, voirie, etc... Cette commission rassemblera des représentants d'associations locales, des élus de Montlouis et des personnes qualifiées (experts, Services Techniques ...).

**Prenez date pour nos prochaines réunions publiques :**

- ▶ **Vendredi 22 février, 20 H 30, salle des Brossereaux. Présentation de la liste.**
- ▶ **Mardi 26 février, 20 H 30, salle Waldeck Rousseau, au Saule-Michaud.**
- ▶ **Mercredi 27 février, 20 H 30, à l'école de Husseau.**
- ▶ **Mardi 4 mars, salle Rabelais, 20 H30**

**Rendez-vous sur notre site :**

**<http://www.pourmontlouischangeonsdere.net>**

**Le 9 mars,  
Votez et faites voter :**

***Pour Montlouis,  
changeons  
d'ère !***

